



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

Transmission électronique du compte de taxes municipales

La Municipalité offre aux contribuables la possibilité d'adhérer au service de transmission électronique du compte de taxes municipales à compter de l'année 2024.

Notez que :

- Pour vous inscrire au service, vous devez obligatoirement remplir et signer le présent formulaire;
- Les copropriétaires doivent tous signer, le cas échéant;
- Toutes les propriétés pour lesquelles vous souhaitez bénéficier du service doivent être inscrites;
- Lorsque vous êtes inscrit au service, le compte de taxes n'est plus transmis par courrier;
- Vous êtes responsable de nous informer des modifications à votre adresse courriel ;
- Vous êtes responsable de vérifier la réception de votre compte (au maximum à la fin février);
- La Municipalité se dégage de toute responsabilité si votre adresse courriel est erronée ou si le message est transféré dans le courrier indésirable;
- Pour annuler votre adhésion : 819-597-2382 poste 2221 ou info@munpontmain.qc.ca;
- Annulation automatique du service lors de la vente de la propriété.

Le formulaire doit être retourné à info@munpontmain.qc.ca ou au 5 rue de l'Église à Notre-Dame-de-Pontmain.

Nom :

Prénom :

Signature :

Adresse de la propriété :

Matricule :

Adresse de courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Date de signature : _____

Autorisation et responsabilité

Par la signature du présent formulaire, le propriétaire consent à la transmission électronique et dégage la Municipalité de toute responsabilité à cet effet.
